

## La validation des acquis de l'expérience – VAE

### Sommaire

- ➔ Qu'est-ce que la VAE ?
- ➔ Qui est concerné ?
- ➔ Quels diplômes ou titres sont accessibles ?
- ➔ A qui s'adresser ?
- ➔ Quelle procédure ?
- ➔ Quels financements ?

### Carnet d'adresses

- ➔ Les permanences des Points Relais Conseil VAE
- ➔ Les organismes certificateurs
- ➔ Adresse utile

**Aujourd'hui, quel que soit votre niveau d'études ou votre statut, votre expérience peut être reconnue sans avoir à suivre une formation. De nombreux titres et diplômes sont accessibles par la VAE.**

### ➔ Qu'est-ce que la VAE ?

La VAE permet d'obtenir **tout ou partie**, d'un diplôme, d'un titre professionnel ou d'un certificat officiellement reconnus, inscrits dans le Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), sans avoir à suivre tout ou partie du cursus de formation qui y mène.

### ➔ Qui est concerné ?

Toute personne, sans condition de niveau de formation, d'âge ou de statut :

- salariés du secteur privé en CDI, CDD, intérimaires...
- non salariés : membres d'une profession libérale, exploitants agricoles, artisans, commerçants, travailleurs indépendants...
- agents de la fonction publique, titulaires ou non
- demandeurs d'emploi, indemnisés ou non
- bénévoles ayant une expérience associative ou syndicale ayant exercé **une activité professionnelle et/ou bénévole** (associative, syndicale...), en rapport direct avec la certification visée, pendant **3 ans** au minimum, en continu ou en discontinu (les périodes de formation initiale ou continue ainsi que les stages ne sont pas pris en compte).

### ➔ Quels diplômes ou titres sont accessibles ?

Le **Répertoire national des certifications professionnelles** (RNCP) recense les diplômes et titres à **finalité professionnelle** accessibles par la VAE :

- diplômes de l'Etat, délivrés par les ministères ;
- certificats de qualification professionnelle (CQP) délivrés par les branches professionnelles ;
- titres délivrés par les organismes consulaires ou par des organismes privés.

#### Attention !

Le diplôme que vous visez devra être en rapport avec les activités que vous avez exercées.

### Pour en savoir +

#### Fiche Actuel CIDJ

4.72 La validation des acquis de l'expérience (VAE)

#### Sur internet

[www.vae.gouv.fr](http://www.vae.gouv.fr) :

portail de la VAE

[www.cncp.gouv.fr](http://www.cncp.gouv.fr) :

liste des diplômes et titres professionnels accessibles par la VAE

[www.prisme-limousin.fr/vae](http://www.prisme-limousin.fr/vae)

### ➔ A qui s'adresser ?

Les structures auprès desquelles vous pouvez vous adresser diffèrent suivant l'étape de votre réflexion et suivant la certification que vous visez.

Deux cas de figure sont possibles :

- **Vous ne savez pas quelle certification préparer :**  
Vous pouvez vous adresser à un **Point Relais Conseil en VAE**, dont la vocation est de vous informer, de **vous aider à choisir le diplôme, le titre ou la certification la mieux adaptée** à votre expérience et à votre projet, de vous aider à préciser votre projet et de vous mettre en relation avec l'organisme certificateur que vous aurez choisi.  
**Voir carnet d'adresses, liste 1 – Les Points Relais Conseil VAE**
- **Vous savez quelle certification préparer :**  
Votre interlocuteur est l'organisme qui prépare à cette certification.  
**Voir carnet d'adresses, liste 2 – Les organismes certificateurs**

#### Une question sur la VAE ?

Pour vous informer ou rencontrer un professionnel dans un Point Relais Conseil proche de chez vous, composez le **0 820 20 63 23** (n° Azur - prix d'une communication locale).

Des **réunions d'information collectives** et gratuites sont également organisées par Prisme Limousin sur les 3 départements.

Pour en connaître les dates et vous y inscrire, rendez-vous sur [www.prisme-limousin.fr](http://www.prisme-limousin.fr).

### ➔ Quelle procédure ?

Chaque organisme certificateur a ses propres procédures.

Certains peuvent vous proposer un **accompagnement** dans la constitution de votre dossier. Celui-ci est souvent payant. Généralement, il vous sera demandé de constituer un **dossier**, plus ou moins conséquent suivant les organismes. Parfois, **un entretien avec le jury pourra vous être demandé ou proposé.**

Dans quelques cas, une **mise en situation de travail** réelle ou fictive sera support à l'évaluation.

Après examen de votre candidature, le jury peut prendre deux types de décision :

- soit il vous délivre le diplôme, le titre ou la certification **en totalité** ;
- soit, il prononce une validation **partielle**, en indiquant les connaissances ou aptitudes devant faire l'objet d'une évaluation complémentaire dans les 5 années qui suivent.

#### Attention !

La VAE est loin d'être une simple formalité.

Elle demande un important investissement personnel en temps, en réflexion sur ses capacités, sur soi-même et sur son parcours.

### ➔ Quels financements pour l'accompagnement à la VAE ?

L'accompagnement à la VAE est généralement payant, mais des aides financières selon votre situation existent.

**Les salariés** doivent s'adresser :

- soit à leur employeur pour une prise en charge dans le cadre du plan de formation ;
- soit à leur OPACIF ou FONGECIF dans le cadre du congé VAE.

**Les demandeurs d'emploi** doivent s'adresser à leur conseiller Pôle Emploi.

**Les personnes en convention de reclassement personnalisée (CRP), les bénévoles ayant exercé des responsabilités et la population carcérale** peuvent bénéficier d'un « Chèque VAE » financé par la Région Limousin.

**Voir carnet d'adresses, liste 1 – Les Points Relais Conseil VAE**

## Carnet d'adresses

## ➔ LISTE 1

**LES PERMANENCES DES POINTS RELAIS CONSEIL VAE (PRC VAE)****HAUTE-VIENNE****LIMOGES**

PRC CIDFF  
29, rue des Pénitents Blancs  
87000 Limoges  
Tél : 0 820 20 63 23

PRC FONGECIF  
3 bis, avenue Garibaldi  
87000 Limoges  
Tél : 0 820 20 63 23

**BELLAC**

PRC CIO  
9, rue Chanzy  
87300 Bellac  
Tél : 0 820 20 63 23

**ST-JUNIEN**

PRC CIO  
7, rue Léo Lagrange  
87200 St-Junien  
Tél : 0 820 20 63 23

**ST-YRIEIX-LA-PERCHE**

PRC CIDFF  
Espace Ferraud  
Rue Dr Lemoine  
87500 St-Yrieix-la-Perche  
Tél : 0 820 20 63 23

**CREUSE****GUÉRET**

PRC CIO  
1, place Varillas  
23000 Guéret  
Tél : 0 820 20 63 23

PRC FONGECIF  
Institut de Formation  
Permanente  
12, avenue Pierre Leroux  
23000 Guéret  
Tél : 0 820 20 63 23

**AUBUSSON**

PRC CIO  
30, rue Jean Jaurès  
23200 Aubusson  
Tél : 0 820 20 63 23

**LA SOUTERRAINE**

PRC CIDFF  
Maison de l'emploi  
et de la formation  
29, rue Lavaud  
23300 La Souterraine  
Tél : 0 820 20 63 23

**CORRÈZE****BRIVE**

PRC Antenne CIDFF  
53, avenue Alsace-Lorraine  
19360 Brive  
Tél : 0 820 20 63 23

PRC CCI Brive  
10, avenue du M<sup>ai</sup> Leclerc  
19316 Brive  
Tél : 0 820 20 63 23

PRC FONGECIF  
CCI de Brive  
10, avenue du M<sup>ai</sup> Leclerc  
19100 Brive  
Tél : 0 820 20 63 23

**TULLE**

PRC Antenne CIDFF  
Place Albert Faucher  
19000 Tulle  
Tél : 0 820 20 63 23

PRC FONGECIF  
Immeuble consulaire  
Puy Pinson - ZI Tulle Est  
19000 Tulle  
Tél : 0 820 20 63 23

**UZERCHE**

PRC Antenne CIDFF  
CMDS  
Avenue de la Borie blanche  
19140 Uzerche  
Tél : 0 820 20 63 23

**USSEL**

PRC CIO  
20, rue de la Civadière  
19200 Ussel  
Tél : 0 820 20 63 23

## ➔ LISTE 2

**LES ORGANISMES CERTIFICATEURS****ÉDUCATION NATIONALE****Certifications :**

Tous les diplômes de l'enseignement professionnel et technologique, du CAP au BTS (les diplômes généraux, type baccalauréat général, ne sont pas éligibles à la VAE).

Et certains diplômes du travail social :

- Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé (DEES)
- Diplôme d'Etat d'Educateur Technique Spécialisé (DEETS)
- Diplôme d'Etat de Moniteur-Educateur (DEME)
- Diplôme de conseiller en économie sociale familiale (DCESF)

**Contacts :**

**Rectorat - Dispositif Académique de Validation des Acquis (DAVA)**  
13, rue François Chénieux  
87031 – LIMOGES CEDEX  
Tél : 05 55 11 41 18

Antenne de **Guéret**

Tél : 05 55 51 34 70

Antenne de **Brive**

Tél : 05 55 87 88 77

Antenne de **Tulle**

Tél : 05 55 20 76 50

**Plus d'infos :**

[www.ac-limoges.fr](http://www.ac-limoges.fr) (rubrique Examens et concours / VAE)

<http://eduscol.education.fr>

(rubrique Formation tout au long de la vie / VAE)

**ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR****UNIVERSITÉ****Certifications :**

Tous les diplômes de l'enseignement supérieur (DUT, licences, licences professionnelles, masters), excepté les DU (diplômes d'université).

**Contact :****UNIVERSITE DE LIMOGES SUFOP**

Service Universitaire de Formation Permanente  
83, rue d'Isle  
87000 – LIMOGES  
Tél : 05 55 43 69 50

**Plus d'infos :**

[www.unilim.fr/sufop](http://www.unilim.fr/sufop)

[www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr) (rubrique Concours, emplois et carrières / La formation tout au long de la vie / La VAE)

**CNAM****Certifications :**

Diplômes nationaux (licences, masters) et diplômes d'ingénieur

**Contacts :****CNAM du Limousin**

83, rue d'Isle  
87000 – LIMOGES  
Tél : 05 55 43 69 60

Centres d'enseignement :

Limoges, Brive, La Souterraine

**Plus d'infos**

[www.cnam-limousin.fr](http://www.cnam-limousin.fr)

<http://vae.cnam.fr>

<http://dnf3.cnam.fr/diva> (Dispositif interactif de VAE)

**MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA FONCTION PUBLIQUE****Certifications :**

Plus de 300 titres professionnels

**Contacts :****DIRECCTE - DIRECTION**

**REGIONALE DES ENTREPRISES, DE LA CONCURRENCE ET DE LA CONSOMMATION, DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI**

2, allée St-Alexis

BP 13203

87032 - LIMOGES CEDEX

Référent :

[claire.vannier@travail.gouv.fr](mailto:claire.vannier@travail.gouv.fr)

Tél. Haute-Vienne :

05 55 11 66 00

Tél. Creuse : 05 55 41 86 59

Tél. Corrèze : 05 55 21 80 00

[www.limousin.afpa.fr](http://www.limousin.afpa.fr)

[www.vae.gouv.fr](http://www.vae.gouv.fr)

## Carnet d'adresses

### MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SPORTS

#### SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL

##### Certifications :

Actuellement, sont accessibles en VAE les diplômes suivants :

- Diplôme d'Auxiliaire de Vie Sociale (DEAVS)
- Diplôme d'Etat d'Aide Médico-Psychologique (DEAMP)
- Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant (DEAS)
- Diplôme d'Etat d'Assistant Familial (DEAF)
- Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture (DEAP)
- Diplôme d'Etat de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale (DETISF)
- Diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social (DEASS)
- Diplôme d'Etat d'Educateur de Jeunes Enfants (DEEJE)
- Diplôme de Préparateur en Pharmacie Hospitalière (DPPH)
- Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé (DEES)  
*(se renseigner au Rectorat)*
- Diplôme d'Etat d'Educateur Technique Spécialisé (DEETS)  
*(se renseigner au Rectorat)*
- Diplôme d'Etat de Moniteur-Educateur (DEME)  
*(se renseigner au Rectorat)*
- Diplôme d'Etat de Médiateur familial (DEMF)
- Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale (DEIS)
- Diplôme d'Etat d'Ergothérapeute
- Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale (CAFERUIS)
- Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Etablissement ou de Service d'intervention sociale (CAFDES)  
*(voir site de l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique EHESP : [www.ehesp.fr](http://www.ehesp.fr))*

##### Contacts :

**ASP** : 0 810 017 710

**Info'Métiers** : 0 825 042 042  
(0,15 € /min.)

##### Plus d'infos :

#### DRJSCS DIRECTION REGIONALE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA COHESION SOCIALE

24, rue Donzelot  
87037 Limoges Cedex  
Tél : 05 55 45 80 80

[www.sante.gouv.fr](http://www.sante.gouv.fr)  
[www.metiers.santesolidarites.gov.fr](http://www.metiers.santesolidarites.gov.fr)  
<http://vae.asp-public.fr/vaenat>

#### SECTEUR SPORTS

##### Certifications :

- Brevet d'Etat d'Educateur Sportif (BEES) 1<sup>er</sup> degré
- Brevet d'Etat d'Educateur Sportif (BEES) 2<sup>ème</sup> degré
- Brevet d'Etat d'Educateur Sportif (BEES) 3<sup>ème</sup> degré
- Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (BP JEPS)
- Brevet d'Etat d'Animateur Technicien de l'Education Populaire (BEATEP)
- Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (DEJEPS)
- Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (DESJEPS)
- Brevet d'Aptitude Professionnel d'Assistant Animateur Technicien (BAPAAT)
- Diplôme d'Etat relatif aux Fonctions d'Animation (DEFA)

##### Contacts :

#### DRJSCS – DIRECTION REGIONALE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA COHESION SOCIALE

24, rue Donzelot  
87037 Limoges Cedex  
Tél : 05 55 45 80 80

[www.sante.gouv.fr](http://www.sante.gouv.fr)

##### Plus d'infos :

[www.sports.gouv.fr](http://www.sports.gouv.fr)

#### AGRICULTURE

##### Certifications :

Près de 150 certifications dans les métiers de la production agricole, des industries agroalimentaires,

mais aussi de l'environnement, de l'aménagement de l'espace ou encore des services en milieu rural :

- Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole (CAPA)
- Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles (BEPA)
- Brevet Professionnel Agricole (BPA)
- Brevet de Technicien Agricole (BTA)
- Brevet Professionnel (BP)
- Bacs pro relevant du champ du ministère
- Certificats de spécialité de niveau III
- Certificats de spécialité de niveau IV
- Brevet de Technicien Supérieur Agricole (BTSA)
- Diplômes de l'enseignement supérieur agricole (licence, master, doctorat)
- Certains titres professionnels agricoles

##### Contacts :

#### DRAAF - Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt / SRFD

Immeuble Le Pastel  
22, rue des Pénitents Blancs  
BP 3916  
87039 - Limoges Cedex  
Tél : 05 55 12 90 00

#### CFPPA Limoges Les Vaseix

Les Vaseix  
87430 – VERNEUIL SUR VIENNE  
Tél : 05 55 48 44 30

#### CFPPA Ahun

23150 – AHUN  
Tél : 05 55 81 48 90

#### CFPPA Tulle-Cornil

19150 – CORNIL  
Tél : 05 55 27 20 41

#### CFPPA Meymac

19250 – MEYMAC  
Tél : 05 55 46 02 00

##### Plus d'infos

[www.portea.fr](http://www.portea.fr)  
(rubrique Formations)  
<http://draaf.limousin.agriculture.gov.fr>

(rubrique Enseignement agricole et formation professionnelle / Les formations et diplômes / VAE)

##### [www.educagri.fr](http://www.educagri.fr)

(rubrique Les formations, diplômes et certifications / Faire une demande de VAE)

#### AUTRES

D'autres structures sont organismes valideurs pour leurs titres ou certificats :

**organismes consulaires**  
(coordonnées ci-dessous),  
**branches professionnelles,**  
**organismes privés...**  
Selon la certification choisie, contactez l'organisme qui la propose.

#### Organismes consulaires

Chambres de commerce et d'industrie - CCI  
Limoges : 05 55 42 80 24  
Brive : 05 55 18 94 32

Chambres des métiers :  
Haute-Vienne : 05 55 45 27 00  
Corrèze : 05 55 20 75 20  
Creuse : 05 55 51 95 30

#### ➔ LISTE 3

#### ADRESSE UTILE

Pour les professionnels de l'information, de l'orientation, de la formation et pour les entreprises, la cellule régionale inter-services VAE, basée à Prisme Limousin, rassemble et diffuse l'information nationale et régionale.

#### Cellule régionale inter-services

Prisme Limousin  
Carré Jourdan  
13, cours Jourdan  
87000 – LIMOGES  
Tél : 05 55 79 78 27  
[www.prisme-limousin.fr](http://www.prisme-limousin.fr)

Correspondant :  
Christophe CROZE

#### RESEAU INFORMATION JEUNESSE LIMOUSIN

87

- Limoges Portes Ferrées 05.55.31.88.24
- Limoges l'Interval 05.55.01.23.90
- Bellac 05.55.68.87.54
- Nexon 05.55.58.11.05
- Panazol 05.55.31.05.90
- St-Junien 05.55.02.05.71
- St-Léonard-de-Noblat 05.55.56.11.18
- St-Sulpice-les-Feuilles 05.55.76.92.66
- St-Yrieix-la-Perche 05.55.08.27.98

19

- Brive 05.55.23.43.80
- Bugeat/Sornac 05.55.95.08.13
- Egletons 05.55.93.12.04
- Larche 05.55.84.11.12
- Neuvic 05.55.95.67.83
- Tulle 05.55.26.92.21
- Ussel 05.55.72.41.74

23

- Guéret 05.55.52.00.40
- Aubusson 05.55.67.77.29
- Bourgneuf 05.55.64.24.33
- Boussac 05.55.65.04.68
- Budelière 05.55.82.80.47
- Dun Le Palestel 05.87.66.00.00
- Genouillac 05.55.80.88.41
- La Souterraine 05.55.63.04.73